



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 25013

Texte de la question

M. Hervé Mariton appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur l'avenir du transport de véhicules sur wagons ferroviaires. Permettre aux voyageurs de transporter leurs automobiles par le ferroutage auto/train est un moyen de réduire de façon efficace le rejet des gaz à effet de serre. Pourtant, le développement de ce service se heurte à des tarifs relativement élevés, au manque de prestations et à une certaine absence de reconnaissance. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la recherche de voies alternatives aux moyens de transports routiers, il paraît important de soutenir ce mode de transport. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures qui pourraient être prises afin de favoriser le service auto/train.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit-fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou ferroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peiné jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles données économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socioculturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation de l'Internet).

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25013

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4812

Réponse publiée le : 15 juillet 2008, page 6154